

Le mot du maire..... 2

Écocentre......3
Travaux publics......4
Urbanisme.....5

Septembre 2020 Volume 37, numéro 3

Procès-verbaux.....9

Nos commerces......10 Loisirs.....12-15

L'Informateur

garage GARAGE MUNICIPAL Dans ce numéro

Incendie.....

Bibliothèque......7

W

Mot du maire

Garage municipal: Une subvention de 3,25 millions!

Enfin! Après de nombreuses années de travail, 2 demandes de subvention refusées, des dizaines de rencontres et un nombre incalculable de téléphones, c'est en voie de se réaliser. La Municipalité a obtenu la plus grosse subvention de son histoire et procède présentement au plus gros projet d'infrastructure immobilière jamais réalisé à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.



En effet, une subvention de 3,25 milions de dollars nous a été accordée par le gouvernement du Québec pour la construction d'un nouveau garage municipal. Les travaux vont bon train et dès le début de 2021 nous devrions pouvoir en prendre possession. Ce projet d'environ 5 millions devenait de plus en plus nécessaire avec les années, mais le conseil se refusait de refiler l'entièreté de la facture aux contribuables. Vous comprendrez que l'acceptation de notre demande il y a quelques mois a été pour nous un grand soulagement.

La grande question, pourquoi dépenser autant pour un garage ? Premièrement, il ne s'agit pas d'une dépense, mais bien d'un investissement pour l'avenir. La suite de la réponse est tout aussi intéressante... Chez nous, la très grande majorité des travaux sont faits à l'interne, par nos employés. L'ensemble du déneigement, beaucoup de travaux de réfection de chaussée, des réparations de conduites d'aqueduc, l'entretien et les réparations de nos équipements et j'en passe. Il est assez simple de comprendre que tous cela nécessite des équipements spécialisés, souvent coûteux qui doivent être logés, entretenus et réparés dans un environnement optimal et sécuritaire. Nous disposerons également d'un pont roulant et d'un système de levage de véhicules qui faciliteront grandement de nombreux travaux. Une pièce servira de magasin de pièces et permettra d'avoir sous la main un inventaire pouvant réduire des délais d'attente.

De plus, cette façon de travailler nous met à l'abri des fluctuations du marché et nous assure une qualité de travaux dont je suis très fier! C'est donc dans quelques mois que tout le département des travaux publics déménagera ses pénates dans le parc industriel dans notre nouvel installation. Une partie des anciens locaux serviront maintenant

au département de loisirs et d'entretien, qui eux aussi manquent cruellement d'espace. Nous utiliserons ce qui restera comme espaces de rangements intérieurs pour du matériel, ce qui nous faisait clairement défaut.

Jacques Trépanier
District numéro 1
819-371-3437
jack.trepanier@sympatico.ca

Jean-Guy Mongrain
District numéro 2
819-370-6755
jgmongrain@cgocable.ca

Jean-Pierre Binette
District numéro 3
819-996-5946
pb0852@icloud.com

Julie Régis
District numéro 4
819-372-3928
julieregis2011@hotmail.ca

Daniel Duchemin
District numéro 5
819-609-1970
daniel.duchemin55@gmail.com

Clément Pratte
District numéro 6

819-537-5315
clementpratte2017@gmail.com

Je ne vois que du positif dans cette nouvelle! Tout cela est directement lié à notre développement qui se poursuit année après année. J'espère de tout coeur que les règles sanitaires nous permettront de vous faire visiter ces nouvelles installations afin que vous puissiez partager ce sentiment de fierté qui nous habite face à cette réalisation!

Malheureusement, notre fidèle directeur des travaux publics ne profitera pas de ce nouvel espace de travail, l'heure de la retraite ayant sonnée. Yves, je te souhaite une longue et belle retraite entouré des gens qui te sont chers! Merci pour tout ce que tu as fait pour notre municipalité! Je souhaite par le fait même bienvenue à son remplaçant, Monsieur Stéphane Laroche, un homme d'expérience qui exerçait des fonctions similaires depuis 10 ans dans le monde municipal.

Au courant des derniers mois, en plus du dossier garage, l'action n'a pas manqué chez nous! Chantier de la Gabelle, ouverture de l'écocentre, 29 nouvelles unités d'habitation, développement industriel, pour ne nommer que cela! Cela est une très belle nouvelle et nous permet de croire que le meilleur est à venir!

Sincères Salutations, votre maire, Luc Dostaler

Nous avons maintenant un écocentre

L'ouverture officielle de l'écocentre a eu lieu le 14 septembre dernier. Situé dans le parc industriel sur le rang St-Flavien, il est le 17° écocentre en Mauricie. Il sera réservé au Moncarmelois. Six écocentres ont une vocation régionale et desservent l'ensemble des citoyens de la Mauricie. Celui de Notre-Dame-du-Mont-Carmel comme 10 autres écocentres en Mauricie est à l'usage exclusif de ses citoyens.

Il a été inauguré en présence des membres du conseil municipal, du président de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, M. Michel Angers et de la députée de Laviolette-Saint-Maurice, Mme Marie-Louise Tardif.

L'écocentre est d'une superficie de 7000 mètres carrés, ce qui est amplement suffisant pour répondre aux besoins de la population. Vous pourrez vous départir de vos matières récupérables, réutilisables ou valorisables. Des dépôts pour la récupération des résidus domestiques dangereux (peinture, huile, piles, solvant, pesticides, etc.), le bois (branches, bois de démolition, de construction), les résidus verts (gazon, feuilles, tourbe, paille), les métaux, les pneus de route déjantés, la collecte sélective (papier, carton, contenants de métal, plastique ou verre) les électroménagers et appareils électroniques et informatiques. Bref, toute une panoplie de biens à revaloriser. Certaines matières ne sont pas acceptées en raison de l'impossibilité de les revaloriser ou de l'absence de partenaires prenant ces biens.

À l'écocentre, le citoyen dépose manuellement ses matières dans les différents contenants identifiés par catégorie. L'utilisation d'une remorque à bascule est interdite. Les matériaux sont par la suite expédiés vers des recycleurs spécialisés. Un employé sur place vous reçoit et vous guide.

Le conseil municipal a pris la décision que tout type de chargement, s'il contient des matières acceptées, sera gratuit, contrairement aux autres écocentres de la région qui facturent certains types de chargements.

Pour tout savoir sur ce qui est accepté ou refusé, consultez notre site internet, www.mont-carmel.org sous l'onglet "Citoyens". Toute l'information pertinente s'y retrouve.

Heures d'ouverture

Mardi de 13h00 à 17h00 Jeudi de 8h00 à 12h00 Samedi de 8h00 à 16h00

<u>Localisation</u> 3950, rue du Parc-Industriel







Travaux publics

Le contrôle de la qualité de l'eau

Afin de clore la série d'articles concernant l'eau potable qui ont paru en février et en mai, nous allons vous entretenir ce mois-ci sur le contrôle de la qualité de l'eau sur le réseau d'aqueduc de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Les paramètres microbiologiques sont vérifiés et analysés au minimum quatre fois par mois au centre et quatre fois par mois à la fin du réseau. Un autre échantillon est prélevé à tous les mois concernant la turbidité (limpidité) de l'eau. Tous les trois mois, quarante substances organiques en plus des nitrates-nitrites sont analysées. Tous les ans, seize substances inorganiques sont analysées et à tous les mois entre mai et octobre une analyse du phosphore est aussi effectuée.

Les opérateurs se doivent de détenir un certificat de qualification délivré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, de même qu'un responsable du système de distribution qualifié par le même organisme pour la supervision. Tous ces échantillons sont analysés dans un laboratoire certifié et les résultats sont transmis au ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à la municipalité dans un délai prescrit.

Donc, tout le monde s'assure que les normes sont respectées. Dans le cas d'une non-conformité, les laboratoires sont dans l'obligation de transmettre électroniquement l'ensemble des résultats d'analyse au ministère dans un court délai et une action s'engage immédiatement. En tout temps la population concernée par une non-conformité est avisée.

Lors de réparations ou de travaux sur le réseau nécessitant des manipulations pouvant affecter la qualité de l'eau, des opérateurs qualifiés sont en place et une désinfection de la conduite ou des articles installés est effectuée. Des échantillonnages sont réalisés par la suite afin de s'assurer que tout est resté conforme.

Comme vous le constatez, nous avons une eau de très bonne qualité et cette dernière est contrôlée très rigoureusement de façon à ne rien laisser passer.

Ceci termine la série d'articles concernant l'eau potable dans la municipalité, nous espérons que ceux-ci vous ont intéressés et renseignés sur cette précieuse valeur qu'est l'eau à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

NDLD: Il s'agissait du dernier article de la plume de M. Nobert. La gestion et la qualité de l'eau se sont grandement améliorées sous sa gouverne.

Retraite de M. Yves Nobert

Toute bonne chose a une fin. C'est le départ à la retraite pour un très estimé collègue et un dévoué employé de la Municipalité. M. Yves Nobert nous quitte après 25 ans pile de loyaux services.

L'avalanche de bons commentaires suite à cette annonce sur les réseaux sociaux confirme ce que nous savions déjà, M. Nobert était apprécié de tous.

Il aura passé une grande partie de sa vie à se lever en



pleine nuit l'hiver pour s'assurer que nous serions en sécurité sur les routes au petit matin. Il aura dirigé d'importants projets pour notre Municipalité et participé par le fait même au développement fulgurant de notre municipalité. Merci, Yves, pour ton dévouement et bonne retraite.

Nouveau directeur des travaux publics

Qui dit départ, dit arrivée. Suite au départ à la retraite de M. Yves Nobert, nos avons trouvé la perle rare qui le remplacera. Directeur des travaux publics à la municipalité de St-Boniface lors des deux dernières années, M. **Stéphane Laroche** devient le nouveau directeur de ce même département chez nous.

Il s'amène avec un bagage d'expérience appréciable. En plus d'avoir déjà été directeur des travaux publics dans une autre municipalité, il a aussi oeuvré comme coordonnateur des services techniques pour la ville de Nicolet. Il fut aussi le surveillant de chantier et ges-

tionnaire de projet lors de la construction du magnifique amphithéâtre CO-GECO à Trois-Rivières.

Comme vous pouvez le constater, il n'est pas le premier venu dans le domaine. Nous sommes particulièrement fiers de l'accueillir dans l'équipe municipale et nous lui souhaitons la bienvenue et une longue carrière chez nous.



Histoire de la réglementation d'urbanisme

Suite des précédents articles sur le sujet

Les règlements à caractère discrétionnaire

L'introduction progressive des règlements d'urbanisme à caractère discrétionnaire est une évolution majeure. Ils sont venus compléter les règlements normatifs de manière à favoriser un aménagement optimal et à permettre une forme de dialogue ou de négociation avec les promoteurs. Les projets sont étudiés cas par cas, sur la base de critères précis.

Ce type de règlement vient bonifier le rôle du comité consultatif d'urbanisme (CCU), qui doit donner son avis au conseil sur les différentes demandes. Le CCU a par ailleurs conservé le rôle que la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LAU) lui a confié en 1979, soit des pouvoirs d'étude et de recommandation en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction.

Les dispositions relatives aux dérogations mineures sont introduites dans la LAU en 1985. Elles apportent alors une certaine souplesse dans l'application de la réglementation, en permettant que soient tolérées des situations qui dérogent très peu aux normes.

Le rôle du CCU est encore élargi en 2002 alors qu'apparaît la possibilité d'encadrer les usages conditionnels. Sur la base de critères définis dans le règlement, le CCU peut donner son avis au conseil sur la pertinence de permettre certains usages prévus. Le conseil peut également imposer toute condition « eu égard aux compétences de la municipalité, qui doit être remplie relativement à l'implantation ou à l'exercice de l'usage ».

Les ententes

De manière analogue, le législateur a ajouté à la LAU quelques pouvoirs réglementaires nécessitant une entente, sans que l'intervention du CCU soit requise. Ce type de disposition renforce l'urbanisme « négocié », apportant de la souplesse au régime.

Le règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux, ajouté en 1994, permet d'assujettir la délivrance d'un permis ou d'un certificat à la conclusion d'une entente entre le requérant et la municipalité, portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux.

Les autres modifications

Outre le développement de l'urbanisme discrétionnaire et négocié, les pouvoirs d'urbanisme plus traditionnels sont bonifiés au fil des années. Par exemple, en 1987 sont ajoutées les dispositions exigeant que les règlements de zonage, de lotissement et de construction

respectent les dispositions de la nouvelle Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, adoptées la même année.

Urbanisme

Le logement intergénérationnel fait son apparition en 1998. Une municipalité peut permettre, pour certaines résidences, l'ajout d'un logement supplémentaire destiné à être occupé seulement par des personnes ayant un lien de parenté avec le propriétaire ou l'occupant du logement principal.

En 2004, le pouvoir réglementaire d'établir des normes et de prescrire des mesures relatives à l'occupation et à l'entretien des bâtiments est prévu (vétusté, délabrement, etc.) et les dispositions concernant les élevages porcins sont introduites.

Les pouvoirs réglementaires de zonage et de lotissement ont encore été élargis récemment, en 2017. Par exemple, désormais, le règlement de zonage peut prescrire toute mesure complémentaire à celles prévues par l'article 113 de la LAU, destinées à répartir les divers usages, activités, constructions et ouvrages sur son territoire et à les soumettre à des normes.

Synthèse: l'évolution des outils

On ne peut que constater que les pouvoirs réglementaires des municipalités québécoises ont considérablement évolué au fil des décennies, avec une accélération notable dans les plus récentes.

Depuis la fin des années 1970, la LAU a fait progresser l'urbanisme québécois par l'importance qu'elle a accordé à la planification, qui doit alors être reflétée dans la réglementation. Un urbanisme plus souple a pris son essor dans les décennies ayant suivi l'adoption de la LAU, laissant une discrétion au conseil et facilitant une négociation qui permet d'améliorer les projets.

Malgré la bonification substantielle des pouvoirs réglementaires en urbanisme, certains considèrent toujours les pouvoirs actuels insuffisants, ou pire, responsables de l'urbanisme fonctionnaliste qui est pratiqué à certains endroits. Tout en admettant qu'il y a toujours place à l'amélioration, il semble que les pouvoirs réglementaires actuels permettent d'embrasser plusieurs défis urbanistiques du XXIe siècle, notamment en ce qui a trait au développement durable, aux changements climatiques, à la mobilité, etc. Ils permettent également de mettre en œuvre de nouvelles techniques, dont la réglementation basée sur les formes urbaines, afin de bien refléter la planification qu'ils traduisent.

À suivre....

Incendie

Changement au règlement sur les feux dans un foyer extérieur

Le règlement concernant les feux à ciel ouvert a été modifié pour s'assurer de la sécurité de tous. C'est-à-dire celui qui fait le feu, mais aussi ses voisins. Tout foyer extérieur doit maintenant être muni d'un pare-étincelles. Le foyer doit être situé à au moins 5 mètres de tout bâtiment, à 3 mètres de matières combustibles ou d'un boisé et en dernier lieu à au moins 2 mètres des lignes de propriété.

Dans des cas d'exceptions, des permis pour les feux à ciel ouvert peuvent être délivrés. Par exemple, une

nouvelle construction où des branches sont accumulées suite au défrichement. Le directeur des incendies ou son remplaçant doit visiter les lieux et suite à sa visite, il délivrera un permis permettant le brûlage. Pour lire notre règlement relatif à la prévention, incendie, visitez notre site internet sous l'onglet "Municipalité". Vous y trouverez tous nos règlements.

Visite de courtoisie des pompiers

Cet automne les pompiers vont continuer à faire de la prévention en passant aux portes, cependant ils n'entreront pas dans les maisons, sauf en cas de demande spéciale du résident. Les pompiers porteront évidemment un masque, pandémie oblige. Ils prendront des informations tout en demeurant à l'extérieur de votre résidence et s'assureront que la distanciation sociale est respectée.



Actions communautaires et bénévoles

Compte tenu de la pandémie et des règles imposées par le gouvernement, nous n'avons pu effectuer la distribution de denrées pendant plusieurs mois. Nos bénévoles étant aussi en majorité des personnes à risque de contracter le virus, la décision allait de soi. C'est la directrice de la bibliothèque, Mme Christine Neault, épaulée par les employés , qui ont pris la relève. Les conseillers municipaux se sont joints à eux. Tous ces gens s'étaient transformés en anges gardiens.

ACB tient à remercier cette équipe improvisée pour le travail exceptionnel qu'ils ont accompli en cette période d'urgence sanitaire. Votre dévouement auprès des familles et la qualité de votre travail est plus que remarquable! Ils ont joué un rôle vital dans la lutte contre la propagation de la COVID-19 en instaurant un système de distribution sécuritaire tous en prenant soin de nos chers clients.

Pour assurer la continuité des services, il faut mettre en place une distribution de denrées avec un souci de prévention sanitaire. Nous ne voulons pas être à l'origine d'une éclosion. La nouvelle méthode de travail est plus ardue. Nous devons préparer 102 boîtes dans un délai limité. Nous vous assurons que toutes les mesures sont mises de l'avant par la direction et par notre équipe pour contrer la propagation. ACB a décidé d'offrir un dîner à ses bénévoles pour les appuyer dans leur travail. Mme Johanne Ouellette, présidente d'ACB, remercie les bénévoles de l'avoir appuyée dans cette réorganisation.

En raison de la nouvelle procédure qui fait que la distribution se fait à l'extérieur, un chapiteau nous a été prêté par la Municipalité. Dû au nombre croissant de familles dans le besoin, l'emprunt d'une plus grande remorque est nécessaire pour recueillir les denrées à Moisson Mauricie.

Nous remercions tous ceux qui sont impliqués de près ou de loin avec ACB pour votre précieuse participation à cet effort collectif pour la santé et la sécurité de la population. Merci de faire une différence dans la vie de nos citoyens. Votre présence, vos sourires et votre dévouement contribuent grandement à améliorer le quotidien de nos familles en cette période turbulente pour tous!



Club de lecture estival

Plus de 60 jeunes ont participé au club de lecture version web. Ce fut très agréable de voir votre belle participation au bingo. Un tirage de deux cartes-cadeaux de 25 \$ en librairie chaque semaine et 100 \$ de Cadeaux chez Guy pour chaque catégorie a eu lieu. Un club bien différent, mais agréable. Bravo à tous les participants et les parents qui nous ont fait parvenir des photos des défis relevés. Qui sait ce que l'édition 2021 nous réserve?

École Notre-Dame

Les groupes scolaires ont recommencé à venir emprunter des livres aux trois semaines avec leur enseignant(e) depuis le 9 septembre. Toutefois si votre enfant a en sa possession des livres de bibliothèques non remis de l'année scolaire 2019-2020, il ne pourra emprunter des livres tant que ceux pour lesquels vous avez reçu une facture en juin ne seront pas de retour ou payés.

Page Facebook

La meilleure façon de vous tenir au courant de ce qui se passe à la bibliothèque. Inscrivez-vous à notre page!

Heure du conte

Nous sommes à repenser la tenue de l'heure du conte. Surveillez notre page Facebook pour connaître toutes les modifications.

Des nouveautés sont achetées chaque mois. Près de 120 livres audio et 1500 livres numériques sont disponibles.

Retour à une certaine normale

Bibliothèque

Il vous est possible de venir sur place pour l'emprunt de livres avec votre masque. Il y a possibilité de réserver des livres via le catalogue. Il suffit de faire RÉSERVÉ sur les livres désirés et nous recevrons votre liste automatiquement. Nous préparerons votre commande et nous vous appellerons lorsque ce sera prêt (maximum 24 hres). Si un document est sorti, la réservation demeure jusqu'au retour du livre.

Mettez de la couleur à la bibliothèque

Il nous fera plaisir de recevoir tout artiste demeurant à Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Il y a possibilité d'accrocher des toiles sur les murs ou dans la fenêtre d'exposition à l'entrée de la bibliothèque. Réservez vos mois d'exposition.

Modification de nos heures d'ouverture

Nos heures ont changé. Nous avons procédé à de légers changements dans les heures d'ouverture pour mieux vous servir. Voyez l'horaire ci-dessous.

Horaire régulier

<u>Fermé</u> Lundi Vendredi Dimanche

Ouvert Mardi Mercredi Jeudi

Samedi

12h00 à 19h00 12h00 à 19h00 8h00 à 16h00 10h00 à 14h00

SUSTED EN LIVRES

Les 2 frères

À tous les vents

Dufault, Luce

Dire combien je t'aime

Cormier, Louis-Jean

Quand la nuit tombe

Green Day

Father of all

Allende, Isabel Arpin-Delorme, Ariane

Bernier, Julie Connolly, John Crawford, Stacey

Dulude, Cynthia Jacques, Josée Läckberg, Camilla Larochelle, Alexandra McBain, Ed Tremblay d'Essiambre, Louise St-Sauveur, Isa-Belle Steel, Danielle Plus loin que l'hiver
Le voyage pour les filles
qui ont peur de tout
Zéro déchet
Le pacte de l'étrange
L'alimentation Kéto avec votre
autocuiseur
Bien chez moi
Deuil : la boîte à outils
Femmes sans merci
Le pire meilleur ami
87° District (série policière)
La maison du docteur
L'enfer d'une fille de rue : vécu

Coup de grâce

Fleurs du cimetière

C'est une beauté de voir tous ces pots de fleurs qui ornent les tombes de plusieurs de nos défunts(e)s. Merci à toutes les personnes qui ont acheté des bouquets pour exprimer une pensée à leurs parents, ami(e)s ou connaissances qui reposent dans notre cimetière.

Pour la saison estivale 2020, notre objectif était de 120 bouquets; or nous en avons obtenu 127. Quelle belle participation! Les profits nets pour 2020 s'élèvent à 3208,00\$. C'est un franc succès! Bravo!

C'est grâce à tous les participants si nous avons obtenu une si belle réussite. Merci à Messieurs Denis Boisclair et Marc Morand pour leur beau travail. Merci également à l'équipe de bénévoles pour l'installation des bouquets à chaque monument! Notre recon-

naissance va aussi aux Serres Morand pour les bons prix reconnaissance pour l'aide apportée à notre commufaits pour les pots de fleurs et pour le don des autres fleurs qui ornent le devant de l'église, les parterres et le presbytère. Merci!

Message de l'abbé Jean-Claude Hould, administrateur du cimetière de N.-D.-du-Mt-Carmel

Voici un sujet dont nous ne parlons pas souvent. Aux dires des gens qui visitent notre cimetière : « il est beau et il est bien entretenu ». Alors, il nous faut remercier les bénévoles de notre communauté et les deux hommes qui y travaillent régulièrement; merci aux familles qui veulent honorer leurs morts en achetant un bouquet pour déposer sur les tombes.

Depuis le mois de mai, nous avons mis en terre deux cercueils et une dizaine d'urnes. Parmi ces familles, il y en a qui ont eu la surprise d'apprendre que leur part pour l'entretien de leur lot n'était pas payée depuis plusieurs années (de cinq à vingt-deux ans); à 20,00\$ par année, la facture monte vite. Vous devinez bien que les responsables qui font l'entretien du cimetière doivent passer partout, que le concessionnaire ait payé ou non son dû! Alors, c'est l'ensemble de ceux qui ont payé et la fabrique qui assument les coûts des lots non payés.

Pour éviter une surprise lors de la mise enterre de l'un des vôtres, vérifiez en téléphonant au presbytère : 819-374-6526 pour savoir si vous êtes à jour pour l'entretien de votre lot. Ce qui arrive souvent, c'est que le propriétaire du lot est décédé depuis un certain temps et personne de la famille n'a pris la relève et n'a été informé

des coûts annuels à payer.

La fabrique n'émet pas de facture pour l'entretien; c'est à chacun des concessionnaires de prendre la responsabilité annuelle de payer pour l'entretien. Les coûts sont de 20,00\$ par année ou 300,00\$ pour une période de 25 ans.

Merci de votre générosité

Église

Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Depuis la réouverture de notre église, la générosité de nos paroissiens est absolument remarquable! Nous voulons exprimer notre

nauté pour travailler à combler le manque à gagner pendant cette période de 16 semaines de confinement.

Plusieurs ont compris que les dépenses ne s'arrêtaient pas en ce temps d'austérité. Après la publication du présent Informateur, c'est déjà l'automne qui s'en vient! Il est revenu le temps de commencer à parler de la dîme annuelle. Espérons que notre élan de générosité continuera à se manifester (de la part de ceux qui le peuvent, bien entendu) pour soutenir l'entretien régulier de notre église. C'est un appel à tous. À chacun de nous de réfléchir à ce qu'il peut faire. Nous reviendrons avec plus de détails plus tard. Encore une fois, merci beaucoup!

Événements reportés à une date indéterminée

La messe patronale de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et le dîner communautaire auront lieu plus tard en raison de l'actuelle pandémie qui nous frappe.

La célébration annuelle en souvenir des défunts de septembre 2019 à septembre 2020, est aussi remise à plus tard pour les mêmes raisons

L'Informateur est publié quatre fois par année. Il est distribué gratuitement à toutes les adresses résidentielles et commerciales.

Conception et mise en page : Municipalité de N.-D.-du-Mont-Carmel Impression: Pixel Communication Graphique

Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville Notre-Dame-du-Mont-Carmel G0X 3J0 Téléphone : 819-375-9856 Télécopieur: 819-373-4045 municipalite@mont-carmel.org www.mont-carmel.org

PROCHAINE PARUTION DE L'INFORMATEUR

Le 30 novembre 2020

Séance ordinaire du 1 juin 2020

Nomination d'un procureur - Poursuites d'infractions pénales de la cour municipale. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Julie Régis.

Rapport annuel au Ministère de la sécurité publique - Schéma de couverture de risques en incendie. Proposé par Jean-Guy Mongrain appuyé par Jacques Trépanier.

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Julie Régis.

Programme d'aide à la voirie locale - Dépôt d'une demande d'aide financière, rang St-Louis. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Julie Régis.

Adoption du règlement no. 793 - Règlement modifiant le règlement no. 767 définissant les limites de vitesse dans les rues publiques de la Municipalité. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Demande à Hydro-Québec pour l'ajout de deux lumières de rue et pour le retrait d'une lumière de rue. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

Usage conditionnel - Lot 5 361 073 du cadastre du Québec, rue des Taupes, zones 303-1. Proposé par Julie Régis, appuyé par Clément Pratte.

Usage conditionnel - Lot 3 349 044 du cadastre du Québec, rang St-Flavien, zones 105-2 et 105-3. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Usage conditionnel - 3481, route 157, lot 3 349 083 du cadastre du Québec. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Clément Pratte.

Demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec - Renouvellement d'autorisation d'exploitation d'une sablière pour le lot 3 349 044 du cadastre du Québec. Proposé par Julie Régis, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec - Demande d'utilisation à une autre fin que l'agriculture pour le lot 3 349 149 du cadastre du Québec. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Clément Pratte.

Embauche d'un journalier au service des loisirs - Mickaël Champagne-Giroux. Proposé par Julie Régis, appuyé par Clément Pratte.

Séance extraordinaire du 11 juin 2020

Adjudication d'un contrat – Construction du nouveau garage municipal à Paul A. Bisson inc. pour la somme de 4 533 300,00 \$. Proposé par Julie Régis, appuyé par Daniel Duchemin.

Séance extraordinaire du 29 juin 2020

Adjudication d'un contrat pour services géotechniques contrôle qualitatif - Construction du nouveau garage municipal à Englobe Corp. de 29 290,10 \$. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé Jacques Trépanier.

Séance ordinaire du 6 juillet 2020

Protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1 du programme réfection et construction des infrastructures municipales. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Nomination d'un pompier au service incendie - Francis Dupuis. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le règlement no. 713 relatif à la prévention incendie. Présenté par Julie Régis. Adjudication d'un contrat
- Sécurisation des approches
lien interrives centrale La Gabelle Accordé à Maskimo Construction inc.
pour la somme de 237 596,30 \$. Proposé
par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Daniel
Duchemin.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le règlement no. 767 définissant les limites de vitesse dans les rues publiques de la Municipalté. Présenté par Julie Régis.

Dérogation mineure - 285 2° Rue, lot 3 348 477 du cadastre du Québec. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Dérogation mineure - 361, rang St-Louis, lot 3 673 822 du cadastre du Québec. Proposé par Daniel Duchemin, appuyé par Jacques Trépanier.

Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec - Demande d'utilisation à une autre fin que l'agriculture pour le lot 3 349 149 du cadastre du Québec. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Clément Pratte.

Frédéric Dion inc. - Projet de création de films visant une démarche artistique. Proposé par Julie Régis, appuyé par Jacques Trépanier.

Séance ordinaire du 3 août 2020

Vente d'un terrain au parc industriel - Lot 6 314 732 du cadastre du Québec pour l'entreprise Paradoxe Construction 3R inc. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Daniel Duchemin.

Vente d'un terrain rue des Noisetiers - Lot 3 674 425 du cadastre du Québec. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Julie Régis.

Adoption du règlement no. 794 - Règlement modifiant le règlement no. 713 relatif à la prévention incendie. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Julie Régis.

Adoption du règlement no. 795 - Règlement modifiant le règlement no. 767 définissant les limites de vitesse dans les rues publiques de la Municipalité. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Daniel Duchemin.

Engagement d'un directeur des travaux publics - Stéphane Laroche. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Julie Régis.

Approbation de la description technique pour fins de publication au registre foncier d'un acte de servitude - Parties des lots 3 675 023, 3 674 735, 3 674 737 et 3 674 736 du cadastre du Québec, ciconscription foncière de Champlain. Proposé par Julie Régis, appuyé par Daniel Duchemin.

Dérogation mineure - 920 rue des Géraniums, lot 3 347 898 du cadastre du Québec. Proposé par Jaques Trépanier, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Réouverture de La Gabelle

Les travaux d'aménagement à La Gabelle sont maintenant terminés. La Municipalité a remis le chantier au propriétaire des lieux, Hydro-Québec.

Il ne reste plus maintenant que l'approbation de cette dernière quant à la conformité des travaux exécutés. Nous attendons donc avec impatience le feu vert d'Hydro-Québec.



Nos commerces

Jardins d'ancêtres

Ne cherchez pas l'adresse de Jardins d'ancêtres dans le bottin, vous ne la trouverez pas. Cette jeune compagnie n'a pas pignon sur rue, mais les propriétaires sont tous des résidents de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Leur stratégie? Distribuer leurs produits via un réseau de points de vente à travers la province.

Comment tout a débuté



Martin Roy, un des quatre associés lit un article sur le chaga, champignon aux propriétés exceptionnelles, que l'on surnomme « Don de dieu » ou « Diamant de la Forêt ».

Quelque temps après, lors d'une sortie familiale en forêt un champignon chaga lui saute aux yeux. Il était là sur un bouleau blanc, impossible de le manquer avec sa carapace noir charbon. Peu de temps après, Martin et Nancy en compagnie d'amis de longue date

Sylvain et Julie tout aussi passionnés de nature qu'eux, se sont interrogés au sujet de ce champignon méconnu.

Commence alors la consommation du chaga sur une base quotidienne. Les bienfaits sur leur énergie ainsi que sur leur santé globale les enthousiasment. Ils partagent leur récolte avec leurs amis et leurs familles, qui en sont tous venu à la même conclusion « Commercialiser ce trésor ». Nos 4 comparses décident donc de se lancer en affaires.

Jardins d'ancêtres est née en décembre 2018. C'est ainsi

que, Martin Roy Nancy Thibault, Sylvain Lamy et Julie Laccourse deviennent les propriétaires de Jardins d'ancêtres.

Dès que la machine s'est mise en branle, ils ont mis leur plan d'affaires sur table et défini pour chacun un champ de compétence. Voir à la fabrication des présentoirs, du concept web, de la prise en charge de l'inventaire, les ventes au détail, etc.

Il y en a eu des réunions et des discussions. Perfectionnistes et consciencieux, ils ont exploité les forces de chacun, consacré beaucoup de temps pour enfin être prêts.

Le financement est venu d'un fond commun. Ils ont cogné à diverses portes pour obtenir un soutien financier, et bien que l'aide y était, après mûre réflexion ils ont opté pour l'auto financement.

L'entreprise a connu un départ digne de leurs attentes, tout en gardant

comme objectif, de promouvoir les bienfaits du chaga.

Sans se stresser, l'entreprise a pris son envol. Les 4 amis sont bien fiers du chemin parcouru. La période de ralentissement dû à la pandémie ne les a pas trop affectés. Les gens ont au contraire voulu miser sur leur santé et cela a eu une incidence sur leurs ventes. À leur grand bonheur.





Le thé du Labrador

L'entreprise roule rondement et augmente son offre de produit. Le thé du labrador fait son apparition sous leur étiquette; appelés tisane des Amérindiens, son

> goût unique et ses propriétés relaxantes plaisent de plus en plus. Sa cueillette est difficile, car elle se déroule pendant la période des mouches noires et des maringouins, en terrain humide, mais le jeu en vaut la chandelle.

Points de vente

Les produits sont disponibles dans plusieurs points de vente au Québec, dont la pharmacie Proxim sur la route 157.

Certains l'offre même en ligne. Pour en savoir plus visiter la page Facebook de Jardins d'ancêtres.





















2475, 5^e Avenue Shawinigan-Sud (Québec) G9P1P5

Téléphone : 819 537-6666 Télécopieur : 819 537-3179

www.stratos-pizzeria.com



Magnifiques terrains boisés à vendre, prêts à construire, au cœur même du village, et accessibles par la rue de l'Église.

Pour informations, visitez notre site Web au: www.terrain-mont-carmel.ca

ou communiquez avec nous au: (514) 808-4610 / <u>icormier@judithcormier.ca</u>





























L'été 2020 laissait présager une très mauvaise année au L'équipe AA niveau sportif. Mais quelle surprise, finalement, Les Chevaliers, tous niveaux confondus, auront réussi une

superbe saison. Bien au-delà de toutes les espérances.

L'équipe AAA

Tout d'abord, l'équipe première, qui jouait en Ligue Soccer Élite du Québec AAA termine 3e de son groupe. Les deux premières positions se qualifient pour les séries. Pour une équipe qui en est seulement à sa deuxième année dans ce circuit, c'est déjà un exploit en soi.

Durant la saison, notre équipe AAA a affronté 3 équipes professionnelles de la Première Ligue de Soccer du Québec. Dans les trois cas, nos Chevaliers sont

repartis avec la victoire. On peut affirmer sans l'ombre d'un doute que notre nom circule à travers la province.

L'équipe réserve, dont les joueurs alimentent notre équipe première (AAA) lors d'absence ou de blessure,

> quant à elle, évolue en AA. Elle est actuellement en 3e position du classement général. Jusqu'au 14 octobre, vous pourrez donc encore voir des matchs de soccer de très bon niveau le dimanche soir. Suivez Les Chevaliers sur Facebook pour connaître les dates des matchs. Venez encourager votre équipe locale.

> L'équipe 3, qui évoluait dans le réseau A de la Mauricie a quant à elle conservé son titre de champion de la Mauricie. Les séries se sont déroulées chez nous cette année. Et pour clore cette exceptionnelle année, notre équipe a remporté la finale

pour être couronnée championne de la Mauricie. Félicitations! Nous comptons sur vous pour conserver votre

titre en 2021.

Chez les jeunes, Les Chevaliers ont aligné une équipe U16 et U13 dans le réseau masculin A, 2 équipes U10 dans le réseau masculin local plus des équipes U14, U12 et U10 dans le réseau Local féminin. En 2021, nous devrions voir le retour de l'équipe première féminine en senior. Nos MU10 et FU9 nous ont fièrement représentés lors du tournoi de Victoriaville les 5-6 septembre dernier. Et tout a long de

l'été, Les Chevaliers ont pu faire découvrir le soccer aux nombreux 4 à 8 ans le mardi soir de 18h30 à 19h30.



L'équipe AAA. Debout de gauche à droite : Philippe Kamdem (coach). Ulrich-Abo Nguessan, Pape Beye, Martial Mietchop, Arthur Blé, Maxime Beauchênes, Emmanuel Niamkey, Abasse Niang, Jean-Bedel Konan, Marc-Olivier Kenmo (coach). À genou : Aziz Touré (gardien), Innocent Limbo'o Ntepp (Capitaine), Joshua Cavero, Benjamin Wilondja, Djibril Sall, Sofiane Rahni, Cheikh Diabaté, Felipe Nery, Rick Courchesnes, Ronaldo Massrou.

Mais qu'est-ce qu'ils mangent ces Chevaliers?

C'est sans doute ce que se disent nos adversaires. Ils

proviennent de la grande région de Montréal pour la plupart et ne peuvent s'imaginer un club si performant chez nous. Il va sans dire que nous espérons tous qu'en 2021, nos Chevaliers seniors AAA atteindront les séries et remporteront le titre provincial. Imaginez, Notre-Dame-du-Mont-Carmel qui représente le Québec au Championnat Canadien.

Des estrades bondées

Les estrades du Centre municipal des loisirs se garnissent d'environ 80 spectateurs à chaque match. Une autre incongruité Montcarmeloise. Nos adversaires, habitués de jouer devant



L'équipe A : Debout de gauche à droite : André Thomas (coach/joueur), Baptiste Havard, Maleine Niang, Mathieu Perron, Thibault Mouffron, Ali Amamou, Aurélien Pierache, Rubens Jean-Joseph, Junior-Bosco Alaba, Nathan Gauthier. À genou : Alysson Jolicoeur, Bryan Urbano, Nathan Champagne, des estrades vides ou très clairsemées, sont à Najib Laghzioui, Yves Marechal, Toky Rasalonjayovo, Jheyson Caicedo, Bilal chaque fois ébahis par le support des partisans. Al-Qassab, Brice Le-Lostec. Couché: Seraj Muhamad (Gardien et Capitaine)



De la pétanque de compétition

En parallèle au soccer, Les Chevaliers multisports ont lancé la première Ligue de pétanque des Chevaliers qui a regroupé 13 joueurs et joueuses réguliers et ont fait découvrir ce sport à plus de 20 personnes tout au long de l'été. La ligue s'est terminée le 14 septembre.



Du tennis sous les couleurs des Chevaliers

La section tennis a quant à elle relancé les cours en 2020 au travers de deux groupes de 4. Un groupe 8 à 12 ans et un groupe féminin 15 ans et plus.

Ligue de futsal hivernale

Cet automne ainsi qu'à l'hiver 2021, les Chevaliers vous proposent des sessions Futsal au gymnase de l'école Notre-Dame.

Le lundi soir de 18h30 à 19h30 pour les filles nées en 2010-2011 et 2012

Le lundi soir de 19h45 à 20h45 pour les garçons nés en 2007-2008-2009.

Le coût est de 100\$ la session de 10 semaines ou 180\$ pour les deux sessions. Pour les inscriptions et les détails, communiquez avec André Thomas au courriel suivant : dtchevaliersmontcarmel@gmail.com

Visite de l'évaluateur de la MRC

Compte tenu des règles de distanciation sociale et des risques de contamination, des mesures spéciales sont appliquées.

Tout dépendant du type d'inspection, de vente, de permis ou d'inventaire, il se pourrait que l'inspecteur vous remette un formulaire plutôt que d'entrer dans votre maison.

Si vous êtes à l'aise et que l'inspecteur l'est également, il pourrait, pour les permis d'inventaire, entrer dans votre maison. Bref chaque cas est évalué individuellement.

Un camp de jour à la sauce Covid-19

Cet été, le camp de jour a été bien différent avec le contexte de la Covid-19. Comparativement à 2019, où nous avons accueilli plus de 200 enfants, seulement 30 enfants ont fréquenté le camp de jour cet été.

Nous disposions de 54 places afin de pouvoir respecter la distanciation sociale et les normes imposées par le gouvernement. Mais étant donné la hausse des tarifs pour se conformer aux normes, plusieurs parents se sont désistés.



Somme toute, ce fut une belle saison pour les enfants, avec beaucoup de précau-

tions, de rappel à l'ordre et de lavages de mains.

L'équipe d'animation a fait un excellent travail malgré le contexte difficile. Avec Capucine comme coordonnatrice, Bretzel comme aide-coordonnatrice, Gougoune, Limonade, Gommette et Cachou au programme, les enfants ont passé un très bel été et ont pu tout de même faire une tonne d'activités amusantes et originales.

Toutes les sorties extérieures ont dû être annulées. Principalement dû à la diminution de la capacité des autobus. Les coûts de transport auraient été faramineux. De plus bien des endroits où nous devions aller avaient fermé leurs portes.

On oublie 2020, elle passe à l'histoire, mais pas pour les bonnes raisons. Nous serons de retour en 2021 pour une meilleure saison!





Réouverture du local

Le 29 juin dernier, nous avons accueilli nos premiers membres. Il s'agissait de notre grande journée de réouverture. Il s'est passé 108 jours avant de revoir nos binettes et entendre leurs histoires de confinement.

Soyez sans crainte, la maison des jeunes en contexte de pandémie c'est semblable à la MDJ sans COVID-19. Les adolescents sont invités à suivre quelques mesures, mais peuvent s'amuser et profiter de plusieurs jeux. Nous prenons toutes les précautions nécessaires afin

d'éviter que le virus rentre entre nos portes.

Désinfection des mains à l'entrée et lors d'activités, port du masque obligatoire, zone de désinfection, portes d'entrée et de sortie distinctes ; ce ne sont que quelques mesures que nous mettons en application. Tout se passe très bien et nos membres respectent très bien toutes ces mesures! Wow nous sommes choyés d'avoir une si belle relève pour notre société!



En juillet à la MDJ

Nous avons fait un retour progressif, donc le mois de juillet a été plutôt tranquille, cependant, nous avons fait de nouvelles acquisitions; une nouvelle table de billard, une nouvelle table de soccer et une nouvelle table de hockey. Les jeunes adorent ces installations!

En août à la MDJ

Nous avons connu un peu plus d'action au mois d'août, nous avons profité de la belle température pour faire une guerre de fusils à eau et avons joué au Kick Ball sur les terrains de baseball.

Prochaines activités

Au mois de septembre, nous irons à Action 500 dans la ville de Montréal. De plus, nous aurons une journée de tournoi extérieur et une journée de musique (avec nos nouveaux instruments), un souper « prévention » est également au menu. Suis-nous sur nos réseaux sociaux pour connaître nos activités du mois d'octobre, de novembre et de décembre !

Nos réseaux sociaux

Profil Facebook: Mdj Mont-Carmel Intervenants
Page Facebook: Maison des jeunes N.D. du Mont Carmel

Instagram: tijacquesmdj

TikTok: niiniie91

Site Internet: localactionjeunes.com



Programmation de cours Automne

Gymnase de l'école Notre-Dame

Gymnastique artistique parents-enfants

Ce cours pour les enfants de 3 à 13 ans. Le sol, la poutre, les barres et le cheval sont les équipements enseignés. Avec l'aide des parents pour respecter la distanciation physique.

Début : Dimanche 20 septembre

Heures: 3-4 ans: 9h00 à 10h00 5-7 ans: 10h15 à 11h15

8 ans et plus :11h30 à 12h30

Durée : 8 semaines Coût : 105 \$ / session Contactez **Nancy St-Onge** au **819-852-7172**

Salle paroissiale 3991 rue Mgr. Béliveau

Danse en ligne

Cours de danse en ligne avec Jacques Laberge, fondateur de l'école de danse « La Ruée vers l'Est ». Les danses que vous apprendrez à La Ruée vers l'Est sont connues à travers le Québec et c'est ce qui vous permettra de danser, peu importe où vous irez!

Début : Mardi 15 septembre Heure : 19h00 à 21h00 Fin : Décembre 2020 Coût : 7 \$ / cours Contactez **Jacques Laberge** au **819-531-1087**

larueeverslest@globetrotter.net

rogrammation de cours

<u>Mini Ninja</u>

Cours d'arts martiaux pour les 3 à 5 ans !

Début : Samedi 26 septembre

Heure: 9h00 à 9h50 Coût: 80 \$ (spéciaux pour famille)

Kimono gratuit pour les nouveaux!

Inscription et essai gratuit au premier cours

Contactez Jimmy Fortin au 819-698-4967 / www.butactik.com

Jiu-Jitsu brésilien

Le Jiu-Jitsu brésilien se concentre sur les techniques au sol. Sport de combat et système de défense personnel dérivé de techniques de judo et du Jui-jitsu importé du Japon au Brésil.

Cours offerts le lundi, jeudi et samedi. Coût : 120\$ / session

Contactez Jimmy Fortin au 819-698-4967 / www.butactik.com

Butactik parent-enfant

Tactiques d'arts martiaux faisant appel au karaté et au Jiu jitsu Vous apprenez à votre rythme et selon vos capacités. Kimono gra-

tuit pour les nouveaux inscrits. Début : Samedi 12 septembre Heure: 10h00 à 11h00 Coût: 80 \$ Gratuit pour le parent si l'enfant est inscrit.

Contactez Jimmy Fortin au 819-698-4967 / www.butactik.com

laido (Bokken)

Découvrez l'art des «Samouraïs». Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation dans un art martial pour tenter l'expérience. Le sabre est fourni pour débuter. Mène à l'attribution de grade en Iaido par la Fédération Yoseikan Karaté-Do. Contactez Jimmy Fortin au 819-698-4967 / www.butactik.com

Circuit fonctionnel de course à pied (extérieur)

Début : Jeudi 17 septembre (débutant) 18h30

Coût: 110 \$ / session Durée : 12 séances Contactez Catherine Morasse à cathmorasse12@gmail.com

819-690-6242

Cours et médite (extérieur)

Début : Mardi 8 septembre (débutant) 18h30

(intermédiaire) 19h40

Coût: 130 \$ / session Durée : 14 séances

Contactez Catherine Morasse à cathmorasse12@gmail.com

819-690-6242

Butactik junior et adulte

Tactiques d'arts martiaux faisant appel au karaté et au Jiu-jitsu. Vous apprenez à votre rythme et selon vos capacités. Kimono gratuit pour les nouveaux inscrits.

Junior: début : Mardi 8 septembre Heure : 18h20 à 19h30 Adulte: début : Mardi 8 septembre Heure : 19h30 à 20h45

Durée : 13 semaines Coût: 100 \$ / session Contactez Jimmy Fortin au 819-698-4967 www.butactik.com

Pour consulter notre programmation et nos activités, consultez notre site web au: http://www.mont-carmel.org/citoyens/activites

Inscrivez-vous en ligne, c'est facile! http://www.mont-carmel.org/citoyens/activites

Suivez-nous sur

facebook

Cours de maniement d'armes à feu

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu et cours d'initiation à la chasse avec arme à feu, l'obtention des 2 cours donnant droit au certificat du chasseur. Cours sur deux jours (samedi et dimanche).

Dates: 24-25 octobre, 28-29 novembre Coût: 129\$ Heure: 8h00 à 17h00

Âge : 12 ans et plus

Contactez Michel Paquin au 819-537-8126, Raynald Bordeleau au 418-322-5772

Danse en ligne

Cours de danse en ligne avec Jacques Laberge, fondateur de l'école de danse « La Ruée vers l'Est ». Les danses que vous apprendrez à La Ruée vers l'Est sont connues à travers le Québec et c'est ce qui vous permettra de danser, peu importe où vous irez!

Début: Lundi 14 septembre Heure: 13h00 à 15h00 Décembre 2020 Coût: 7 \$ / cours

Contactez Jacques Laberge au 819-531-1087

larueeverslest@globetrotter.ne Jauthier 801 rang Saint-Louis

Cours de guitare privés ou en groupe

École de musique qui offre un éveil à la musique pour les plus jeunes ainsi que des cours de groupe ou individuels de guitare, de niveau débutant et intermédiaire, pour tous les âges.

Début : Mardi 15 septembre (éveil et débutant) Mercredi 16 septembre (intermédiaire)

Durée: 9 semaines

Heures : Éveil et débutant : entre 18h00 et 22h00 (étage)

Intermédiaire : entre 18h15 et 21h30 (salle)

Coût :148.50\$/session - Cours privés : 28\$/heure ou 16.50\$/30 min.

Contactez Alexandre Guillemette au 819-852-1530

GFmusique@hotmail.com

Municipalité de Notre Dame du Mont Carmel



Comme on fait tout ce qui est en notre pouvoir pour aider la planète et être le plus "vert" possible, cette année il y a un gros changement pour la collecte des feuilles mortes.

Dorénavant, il est obligatoire d'utiliser des sacs en papier.

Nous ne ramasserons pas les feuilles qui sont dans des sacs en plastique.

Les sacs en plastique, en plus d'être nuisibles à l'environnement, nous obligeaient à les ouvrir une fois sur le site de dépôt. Ce qui entraînait des coûts de main-d'œuvre. Les sacs en papier, eux, sont biodégradables.

Lundi le 2 novembre

Mettez vos sacs de feuilles le dimanche soir. S'il pleut, déposez-les le lundi matin <u>avant</u> 7h00.

Nous ne passons qu'une fois sur votre rue. Si jamais la mémoire vous flanche et que vous oubliez la collecte, vous pouvez aller les porter à l'écocentre du parc industriel.

